

ALSACE
Comité 68
- HANDBALL -



REGLEMENTS



Pratique 3-10 ans
Saison 2018 / 2019



ÉCOLE DE HAND, ÉCOLE DE LA VIE !

LE BABY HAND

I. Les années d'âges concernées :

La catégorie est mixte. Les équipes peuvent être composées de jeunes filles ou de jeunes garçons ou des deux.

Pour la saison 2018/2019, seuls les joueurs ou joueuses nés en 2013, 2014, 2015 sont concernés par cette pratique.

II. Un univers de découvertes

BabyHand ouvre la porte à un univers où l'imaginaire permet à l'enfant d'être acteur de sa formation. Les voyages proposés par le héros de l'univers du **BabyHand** sont également l'occasion d'impliquer les enfants dans des apprentissages tels que l'expression orale, le dénombrement ou encore la découverte du monde. Si la fiction est la nourriture dont leur esprit a besoin, vivre des histoires dont ils sont acteurs favorise leur ouverture d'esprit et leur curiosité.

III. pratique développant le lien parents-enfants

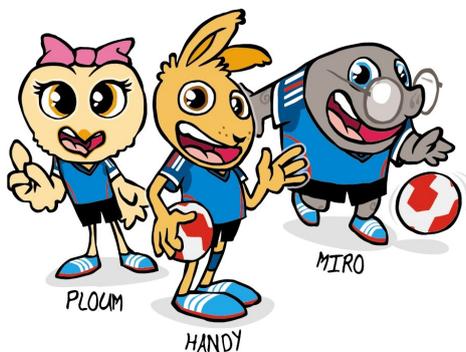
La construction physique, psychologique, physiologique et sociale du jeune enfant, doit pouvoir s'appuyer sur un contexte parental, familial, environnemental qui favorise le lien. La journée du jeune enfant, son rythme, ses activités, sa relation avec l'environnement sont autant d'éléments qui vont contribuer à sa construction. Aussi est-il important de porter une attention particulière aux activités qui vont permettre à l'enfant et ses parents, sa famille, de vivre des instants privilégiés d'échange, de partage. Le « faire ensemble » est un des éléments qui va permettre une évolution dans la relation à son enfant et qui va contribuer à sa socialisation. Pratiquer une activité collective avec son enfant est l'occasion :

1 Pour l'enfant • d'avoir un autre regard sur son parent, • de pouvoir être avec d'autres enfants, • de découvrir un environnement d'adultes différent mais complémentaire de son milieu familial, • d'être confronté à des règles, des limites.

2 Pour les parents • d'avoir le plaisir de partager un moment privilégié avec son enfant au même titre que l'histoire du soir, faire du jardinage, aller à la pêche, etc., • de pouvoir échanger avec d'autres parents et avec des professionnels.

Pour tout renseignement, prendre contact avec :

Stéphanie HASSLER : stefe.hand@gmail.com ; 06.32.97.08.74.



LES MOINS DE 9 ANS

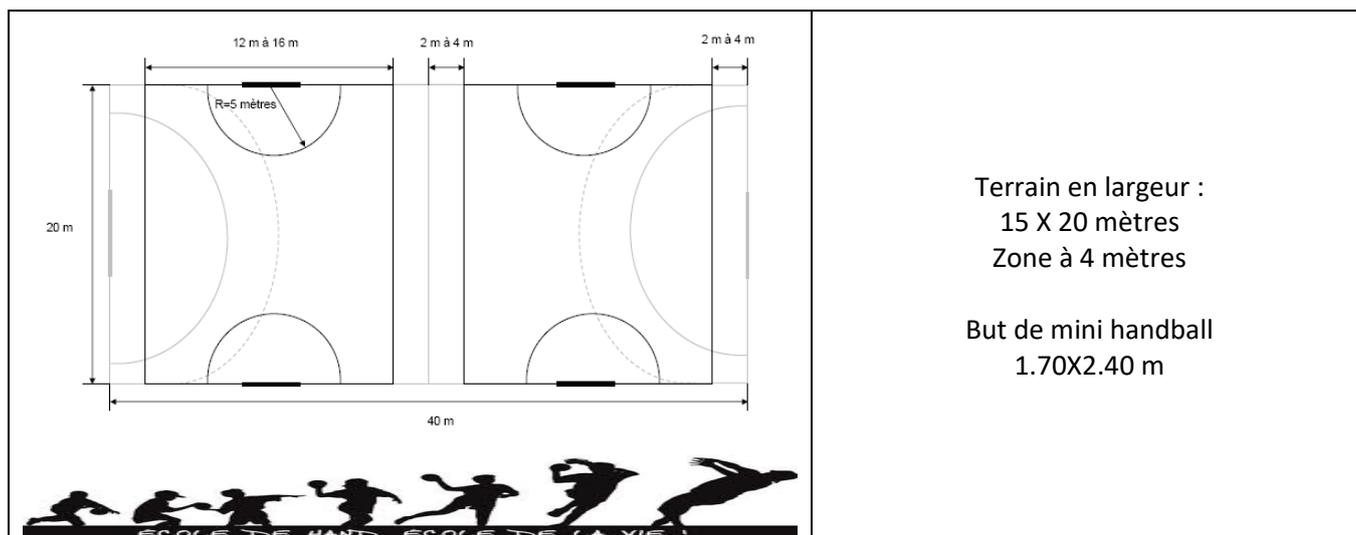
Les années d'âges concernées :

La catégorie est mixte. Les équipes peuvent être composées de jeunes filles ou de jeunes garçons ou des deux. Pour la saison 2018/2019, seuls les joueurs ou joueuses nés **en 2010 et 2011, 2012** peuvent prendre part aux tournois.

Les équipes seront réparties en 2 niveaux : débutant et confirmé

Les aménagements du Niveau DEBUTANT :

Le terrain :



Le jeu :

Les équipes sont constituées de 4 joueurs + 1 gardien sur le terrain.

On joue avec des ballons tailles 00. (Ballons en matière souple permettant une maîtrise du dribble préconisés)

Les matches durent 2x6 minutes. On joue toutes les premières mi-temps et ensuite les 2^{èmes}.

*La feuille de présence est envoyée aux clubs et disponible sur le site du Comité. Y est précisé l'ordre des rencontres. Un tirage au sort peut être organisé avant les rencontres pour définir les numéros d'équipe. Cette feuille de présence est à remplir le jour du tournoi et à renvoyer au Comité **avant le mercredi** qui suit le tournoi...*

Les règles :

L'engagement après un but se fait à partir du gardien.

On préconise une défense qui cherche à récupérer au plus vite le ballon. Les contacts entre joueurs sont à éviter.

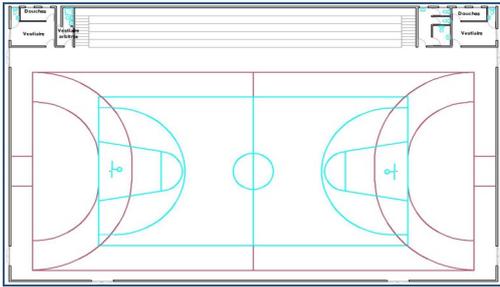
L'arbitrage se fait par des jeunes du club, si possible par l'école d'arbitrage. En cas de difficulté merci de contacter les autres clubs.

Organisation d'un tournoi moins de 9 ans: conditions obligatoires

- Disposer d'une salle avec tribune (pour les tournois débutants)
- Disposer de mini buts règlementaires (pas de plots)
- Tracer en continu pour les zones (pas de plots, pas de pointillés en plastique)
- Arbitrage assuré par une école d'arbitrage

Les aménagements du Niveau CONFIRME :

L'aménagement du terrain : TERRAIN DE BASKET



Terrain 26 X 14 mètres
Zone à 5 mètres

But de mini handball : 2.40 X 1.70 m

Le jeu :

Les équipes sont constituées de 5 joueurs + 1 gardien sur le terrain.

On joue avec des ballons tailles 00. (Ballons en matière souple permettant une maîtrise du dribble préconisés)

Les matches durent 2x6 minutes. On joue toutes les premières mi-temps et ensuite les 2^{èmes}.

La feuille de présence est envoyée aux clubs et disponible sur le site du Comité. Y est précisé l'ordre des rencontres. Un tirage au sort peut être organisé avant les rencontres pour définir les numéros d'équipe.

*Cette feuille de présence est à remplir le jour du tournoi et à renvoyer au Comité **avant le mercredi** qui suit le tournoi...*

Les règles:

L'engagement après un but se fait à partir du gardien.

On préconise une défense qui cherche à récupérer au plus vite le ballon. Les contacts entre joueurs sont à éviter.

L'arbitrage se fait par des jeunes du club, si possible par l'école d'arbitrage. En cas de difficulté merci de contacter les autres clubs.

LE JET DE 7 mètres pour tous les niveaux des moins de 9 ans

Si une faute grossière est commise sur une action manifeste de but, il y a lieu de siffler JET de 7m. Le joueur placera le pied derrière la zone pour tirer le jet, les autres joueurs étant à 2 m du tireur.

Nouveauté :

Possibilité pour les équipes de débutants de rejoindre la pratique des confirmés à partir de janvier.

L'initiative reviendra aux clubs qui devront solliciter le changement par mail ou courrier à F.BOIS avant le 15 décembre 2018. Il pourrait y avoir de ce fait deux niveaux de pratique chez les confirmés à partir de janvier

LES MOINS DE 11 ANS

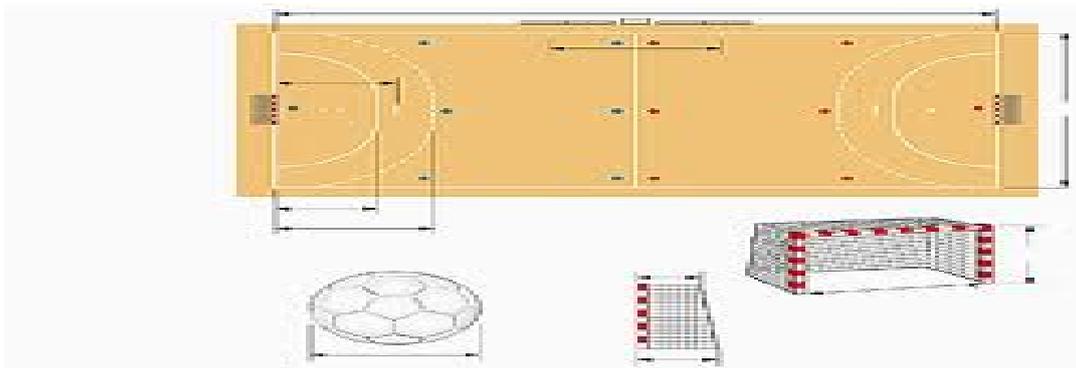
I. Les années d'âges concernées :

La catégorie est mixte. Les équipes peuvent être composées de jeunes filles ou de jeunes garçons ou des deux.

Pour la saison 2018/2019, seuls les joueurs ou joueuses nés **en 2008, 2009 et 2010** peuvent prendre part aux tournois

II. L'aménagement du terrain :

Le jeu se déroule sur le terrain de handball officiel (40 X 20 m) avec les buts officiels (hauteur : 2m, largeur :3m). La zone est à 6 mètres.



III. Le jeu

-Les matches se jouent en 3 X 12 minutes sans temps mort.

IV. La phase féminine :

Voir document critérium moins de 11 ans féminin

V. Divers :

Les rencontres sont gérées par la feuille de match électronique...

Nous rappelons qu'il n'y aura pas de classement pour la catégorie des moins de 11 ans.

VI. Formes de jeu préconisées (voir page suivante)

Nouveau dispositif à partir de septembre 2015. Le changement varie uniquement dans la chronologie des dispositifs à mettre en œuvre.

Formes de jeu préconisées

	Premier niveau (Poule A garçons)	Toutes les autres poules y compris les féminines	Toutes les autres poules y compris les féminines
TIERS TEMPS	TOUTE LA SAISON	MATCH ALLER (jusqu'à fin janvier)	MATCH RETOUR (de février à fin mai)
1^{er}	Récupération rapide du ballon sur tout le terrain Engagement du milieu du terrain	Récupération rapide du ballon sur tout le terrain Engagement du milieu de terrain	Récupération rapide du ballon sur tout le terrain Engagement du milieu du terrain
2^{ème}	Défense étagée de type 3X3 Engagement du milieu de terrain		Défense étagée de type 3X3 Engagement du milieu de terrain
3^{ème}	Défense au choix : Récupération rapide du ballon sur tout le terrain Défense étagée de type 3X3 Engagement du milieu du terrain		Défense au choix : Récupération rapide du ballon sur tout le terrain Défense étagée de type 3X3 Engagement du milieu du terrain

Si la défense 3x3 s'avérait délicate à mettre en place pour les autres poules à partir de février, alors le dispositif de récupération rapide de balle sera maintenu avec l'engagement du milieu du terrain.

Par contre la poule A se conformera strictement à la préconisation.

95 PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS

95.1 Participation d'un joueur sur une même semaine de compétition

En championnat national, régional, départemental, les joueurs jouant dans une autre équipe que l'équipe première du lundi au dimanche ne peuvent pas jouer avec l'équipe première pendant ce même laps de temps. Réciproquement, les joueurs évoluant en équipe première du lundi au dimanche ne peuvent pas évoluer dans une autre équipe pendant ce même laps de temps s'ils ont participé à une rencontre officielle de championnat national, régional, départemental sauf disposition particulières (phases finales sur une même journée ou sur un même week-end). Un joueur pourra disputer sous les couleurs de son club plusieurs rencontres dans une même semaine de compétition (lundi au dimanche), s'il s'agit d'épreuves de nature différente (championnat vs coupe vs tournoi, etc.). Les dispositions spécifiques applicables aux équipes réserve des clubs dont l'équipe première évolue en LNH (D1 ou D2) sont fixées par l'article 5 du règlement particulier des compétitions nationales.

En cas de méconnaissance des dispositions du présent article le match de niveau de jeu inférieur, ou de catégorie inférieure si niveau équivalent, est donné perdu par pénalité par décision de la COC.

95.2 Participation d'un même joueur dans des championnats de niveaux différents

95.2.1 ——— Quand une équipe doit, au cours d'une même saison et dans niveau de compétition défini, disputer N matches, tout joueur ayant évolué N/2 fois à ce niveau ne peut plus participer dans une division de niveau inférieur à celle-ci. La valeur N/2 se définit par rapport au nombre de matches dans une compétition par poule ou dans une compétition sur deux ou plusieurs phases, rassemblant l'ensemble des équipes engagées ; ce qui exclut la prise en compte des matches des phases dites de finalité. Le niveau inférieur se définit en termes de niveau hiérarchisé de compétition dans la même catégorie d'âge du licencié concerné. Dans le cas où un club possède plus de deux équipes évoluant dans des niveaux différents dans une même catégorie d'âge, le N/2 s'apprécie sur la totalité des matches joués dans les niveaux supérieurs, N étant défini par rapport au niveau supérieur ayant le plus de journées de compétition. Le calcul se fait au jour effectif de la rencontre.

Le non-respect de cette disposition entraîne la perte du match par pénalité.

NOTA : l'amende pour forfait isolé sans motif recevable sera majorée.

Depuis 2015-2016 les règles suivantes s'appliquent :

- *Obligation pour les clubs certifiés d'engager une équipe de moins de 9 ans et une équipe de moins de 11 ans.
Si ces conditions ne sont pas réunies pour un club certifié, la certification de sa commission des jeunes ne sera pas validée.*
- *Obligation pour un club qui dispose d'un label d'engager une équipe de moins de 9 ans. Si cette condition n'est pas réunie, le label lui sera retiré.*

Pour le baby hand, les moins de 9 ans et moins de 11 ans, n'oubliez pas le moment de convivialité.

A la fin des tournois ou rencontres, réunissez tous les enfants autour d'un petit goûter.

